

?

Le Droit social

12 février 1882

Au mois d'octobre dernier, un ouvrier tisseur, du nom de Florian, faisait, à pied, le voyage de Reims à Paris, dans le but de *justicier* M. Gambetta, qu'il considérait comme la plus complète et la plus dangereuse incarnation des classes spoliatrices.

Quelques jours après, à Neuilly, trompé par une vague ressemblance de physionomie, il tirait deux coups de revolver sur un riche médecin étranger — qu'il avait pris pour le Dictateur — et auquel, du reste, il faisait plus de peur que de mal.

Désespéré de sa méprise, il essayait, mais en vain, de se suicider, mais il ne réussissait qu'à se faire une blessure insignifiante.

Arrêté sur le champ, conduit au dépôt, et interrogé par un juge d'instruction, il ne cherchait en aucune façon à dissimuler ses intentions..... Gambetticides.

« *Après tout, disait-il, c'est toujours un bourgeois sur qui j'ai tiré!!!* »

Depuis, les journaux de toutes nuances, qui avaient publié, avec force détails plus ou moins authentiques, le récit de l'attentat, sont restés muets comme carpes sur le cas de Florian.

Qu'est-il donc devenu ?

Comment se fait-il que, au bout de quatre mois tout à l'heure, il n'ait pas encore été traduit devant le jury ?

Craindrait-on, par hasard, pour une affaire de ce genre, la publicité bruyante de la Cour d'assises ?

L'ouvrier Florian, au mépris d'une légalité que, pour notre part, nous répudions, mais dont MM. les bourgeois devraient avoir, au moins, la pudeur de sauver les apparences — l'ouvrier Florian n'aurait-il pas été *supprimé* par simple mesure administrative, pour la plus grande tranquillité du grrrand ministère, compagnie et successeurs ?

Ne serait-il pas enterré vivant dans l'une de ces horribles maisons d'aliénés, véritables oubliettes modernes, au seuil desquelles on pourrait écrire comme sur les portes de l'Enfer du Dante : « Vous qui entrez, abandonnez toute espérance ! »

L'absence de nouvelles, et cet étrange mystère planant sur une procédure que rien, puisqu'il s'agit d'une arrestation en flagrant délit, ne semble justifier, autorisent, comme jadis en Russie, à propos de Jessa Helfmann, toutes les suppositions.

Où est Florian ?

Qu'on le montre ! Qu'on le juge !

Qu'il vienne dire au public les raisons de sa haine contre la bourgeoisie en général et contre M. Gambetta en particulier !

Que diable ! il n'est pas possible qu'un homme, fût-ce un pauvre, un prolétaire, un paria, s'*égare* entre les mains de la police, comme on perd une aiguille dans une botte de foin !

Nous attendons la réponse du gouvernement.



Le Droit social
?
12 février 1882

extrait le 2 octobre 2026 d'*Archives autonomes*, tiré du *Droit social* du 12 février 1882

bibliotheque-anarchiste.com